

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Marché public passé en procédure adaptée de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

5. BORDEREAU DES PRIX (BP)

MAITRISE D'OUVRAGE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PONTGIBAUD, SIOULE ET VOLCANS

OBJET DU MARCHE

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE, DU LIT ET DES
BERGES DE LA SIOULE

RUBRIQUE N°1
RESTAURATION LEGERE DE LA RIPISYLVE
ET DU LIT DE LA SIOULE

REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Date de parution de l'avis de publicité : Le Mercredi 15 juin 2016

Date limite de la réception des offres : Le Lundi 11 juillet 2016 à 12h00

DECOMPOSITION DES PRIX UNITAIRES ET MONTANTS FORFAITAIRES - TRANCHE FERME

N°	DESIGNATION DU PRIX UNITAIRE (ML)	UNITE	MONTANT UNITAIRE EN € (HT)	QUANTITE	MONTANT TOTAL EN € (HT)
A.1	<p>Selon les modalités définies dans le CCTP, ce prix rémunère au forfait (F.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'abattage sélectif des sujets menaçant de tomber dans le lit. Au minimum les points problématiques localisés dans le CCTP, avec d'éventuels nouveaux cas selon évènements météorologiques. - Traitement des produits de coupe et déchets. 	F.		1	
A.2	<p>Selon les modalités définies dans le CCTP, ce prix rémunère au forfait (F.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élimination des embâcles faisant obstacle à l'écoulement des eaux ou dérivant le courant sur la berge opposée. Au minimum les points problématiques localisés dans le CCTP, avec d'éventuels nouveaux cas selon évènements météorologiques. - Le traitement des produits de coupe et déchets. 	F.		1	
A.3	<p>Selon les modalités définies dans le CCTP, ce prix rémunère au mètre linéaire (ML) une intervention spécifique sur les taillis (de type saules) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement des taillis faisant obstacle au libre écoulement des eaux, - Traitement des produits de coupe et déchets. 	ML		514	
A4	<p>Selon les modalités définies dans le CCTP, ce prix rémunère au forfait (F.) la mise en œuvre de 80 pieux au niveau de 4 anses d'érosion.</p>	F		1	
TOTAL HT					
TVA					
TOTAL TTC					

BORDEREAU A BON DE COMMANDE

DECOMPOSITION DES PRIX UNITAIRES – PRESTATION SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

N°	DESIGNATION DU PRIX UNITAIRE (ML)	UNITE	MONTANT UNITAIRE EN € (HT)	QUANTITE MAXIMALE	MONTANT MAXIMAL EN € (HT)
A.5	Selon les modalités définies dans le CCTP, ce prix rémunère au mètre linéaire (ML) une intervention spécifique sur les taillis (de type saules) : - Traitement des taillis faisant obstacle au libre écoulement des eaux, - Traitement des produits de coupe et déchets.	ML		1 000	
TOTAL HT					
TVA					
TOTAL TTC					

A..... le

Le candidat,

(Nomination, signature et cachet précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »)